

MOTO-TOURNÉE MARIE-VINCENT 2011

8^e ÉDITION



*Les 5, 6 et 7 juillet prochains,
peu importe sur quoi tu roules,
l'important c'est pour qui tu roules!*

Depuis 1975, la Fondation Marie-Vincent vient en aide aux enfants québécois âgés de 12 ans et moins victimes de négligence, d'abus physiques, de mauvais traitements psychologiques et d'agression sexuelle. Chaque année depuis 8 ans, la randonnée-bénéfice Marie-Vincent fait le plaisir de dizaines de motocyclistes qui roulent pour sensibiliser la population à la maltraitance faite aux tout-petits et pour amasser des fonds afin de les aider.

Inscrivez-vous dès maintenant à cette extraordinaire randonnée de 1 000 kilomètres qui vous mènera de Repentigny à Québec, en passant par le Lac Saint-Jean!

Pour vous inscrire à la
Moto-Tournée ou pour tout autre
renseignement:

Valéry Gagné
Fondation Marie-Vincent
valery.gagne@marie-vincent.org
Téléphone : 514-362-6226 poste 302
Télécopieur 514 748-1547
www.marie-vincent.org

MOTO-TOURNÉE MARIE-VINCENT

8^e ÉDITION

LES 5, 6 ET 7 JUILLET 2011

*Peu importe sur quoi tu roules,
l'important c'est pour qui tu roules!*



TRAJET

Jour 1 : mardi 5 juillet 2011

Départ de Repentigny | Shawinigan | Roberval

Jour 2 : mercredi 6 juillet 2011

Roberval | Alma | Tadoussac

Jour 3 : jeudi 7 juillet 2011

Tadoussac | Sainte-Anne-de-Beaupré | Québec: Dîner-croisière et démantèlement

SOUPERS, COUCHERS & DÉJEUNERS

Réservez vos chambres directement auprès du Château Roberval et de l'Hôtel Tadoussac **avant le 31 mai 2011**. Les montants incluent le souper, la nuitée et le petit-déjeuner, ainsi que toutes les taxes et frais de services.

JOUR 1 : 5 JUILLET : CHÂTEAU ROBERVAL : 1 800 661-7611

83 \$ par personne en occupation double

70 \$ par personne en occupation triple

63 \$ par personne en occupation quadruple

JOUR 2 : 6 JUILLET : HÔTEL TADOUSSAC : 1 877 653-1717

178.88 \$ par personne en occupation simple

110.52 \$ par personne en occupation double (1 lit)

127.61 \$ par personne en occupation double (2 lits)

107.85 \$ par personne en occupation triple

90.58 \$ par personne en occupation quadruple

VOS DONS

Les dons que vous aurez amassés (minimum de 250\$) devront être remis, au plus tard, lors de la session d'information obligatoire **le 9 juin 2011**.

Bonne collecte de fonds !

TERMES & CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dons/réservation

Un don personnel minimum de **50\$ par moto** est requis pour réserver sa place.

Montant alloué aux dîners

Un montant de 78\$ par personne est requis pour couvrir les 2 premiers dîners (30\$) et la croisière-dîner du dernier jour (48\$). Notez qu'au-delà des dîners prépayés, tous les coûts reliés à la Moto-Tournée (hébergement, repas, essence, et autres) sont aux frais du/de la participant(e).

Date limite de la réservation

Pour participer à la Moto-Tournée Marie-Vincent 2011, vous devez nous faire parvenir au plus tard le 31 mai 2011, **votre paiement total d'inscription de 128 \$** (comprenant votre don minimum de 50 \$ pour réserver votre place et le montant alloué aux dîners et à la croisière-dîner de 78 \$) accompagné du présent formulaire dûment rempli et signé. Votre inscription sera **alors confirmée et un numéro de participant** vous sera attribué.

Le chèque doit être fait à l'ordre de la Fondation Marie-Vincent et le tout envoyé à :

Moto-Tournée 2011 Fondation Marie-Vincent
4689, avenue Papineau, 3e étage B
Montréal (Québec) H2H 1V4
Téléphone : 514-362-6226
Télécopieur : 514 748-1547

À noter :

- Les montants mentionnés ci-haut ne sont pas remboursables.
- Les chambres doivent être réservées avant le 31 mai 2011. Nous ne pouvons garantir la disponibilité d'une chambre après cette date.

Dons/collecte de fonds

S'ajoute à votre don personnel de 50\$, **un don minimum de 250\$ par moto** est requis pour participer à cette randonnée-bénéfice. La date limite pour remettre l'argent de votre collecte de fonds est le 9 juin 2011 lors de la session d'information obligatoire. Les donateurs de 20\$ et plus qui désirent un reçu pour aux fins d'impôt doivent l'inscrire sur le formulaire de don dans l'espace prévu à cet effet.

Session d'information

Une session d'information est prévue à Longueuil le 9 juin 2011. Vous y recevrez les détails complets de la randonnée et le guide de sécurité. Vous y apprendrez, ou reverrez, les consignes à suivre pour rouler en convoi en toute sécurité. La session d'information est obligatoire et l'accès est gratuit. Un avis de convocation vous sera transmis en temps opportun.

Responsabilité

La Fondation Marie-Vincent, ses administrateurs, son personnel et ses bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages, pertes matérielles ou blessures corporelles que peuvent subir les participants, par négligence ou autrement. Le/la participant(e) de la Moto-Tournée Marie-Vincent 2011, est conscient(e) des risques encourus et en accepte la pleine et entière responsabilité. Il est aussi de votre responsabilité de vous assurer que votre motocyclette et son équipement soient en règle et conformes à la loi.

COLLECTE DE FONDS

Bien qu'un montant minimum de 250 \$ en don est requis afin de pouvoir participer à cet événement, la Fondation vous encourage à surpasser cet objectif. C'EST VOTRE COLLECTE DE DONS QUI FAIT DE LA MOTO-TOURNÉE UN SUCCÈS.

Voici quelques stratégies afin d'amasser un maximum de dons...

Organisation d'événements-bénéfice

Qu'il s'agisse de l'organisation d'un tournoi de golf, d'un super-spectacle, d'une croisière, d'un événement sportif ou d'un vin et fromage, il est primordial de bien définir les objectifs de votre événement. Il se doit d'être bien structuré afin d'en assurer le succès. Établissez clairement votre budget, votre échéancier, vos tâches, etc.

Autres suggestions :

- Lave-o-thon, quille-o-thon, ski-o-thon, etc.
- Tournoi sportif : hockey, patin à roues alignées, etc.
- Vente aux enchères, encan silencieux
- Vente de garage
- Fête costumée ou soirée thématique
- Dîner dansant

Pour organiser un tournoi de golf (20 joueurs ou plus), vous pouvez contacter le Groupe Beudet qui possède 7 terrains de golf dans les environs de Montréal:

Julie Desjardins : 514 990-5833 poste 232

Sollicitation de dons

La sollicitation de dons directs auprès de vos proches nécessite une attention particulière. À l'aide du formulaire de don, il vous sera possible de solliciter votre entourage et vos contacts afin qu'ils vous appuient dans votre projet de randonnée.

Chaque donateur doit avoir rempli le formulaire de don et devra nous le retourner complété, avec son paiement (vous pouvez aussi le faire pour eux). Un reçu pour usage fiscal au montant du don sera émis au nom du donateur s'il le désire (applicable seulement pour les dons de 20\$ et plus).

Une lettre de sollicitation, que vous pourrez adapter à votre guise, vous sera également fournie.

Merci d'être nos amis d'enfance!